

TISSUS ET NOUVEAUTES



Le Public connaît la "CRAVENETTE" de PRIESTLEY

La "CRAVENETTE" de PRIESTLEY est le résultat d'un Procédé, ce n'est pas un Drap.

Et elle est appuyée d'une garantie aussi bonne que toute garantie qui ait jamais été donnée depuis l'époque d'Adam et d'Eve. Aucun argument de la part du vendeur au détail n'est exigé pour vendre un

**DRAP "CRAVENETTE" ou un VÊTEMENT fait de ce Drap.**

Tout honnête manufacturier de vêtements peut faire mettre à l'épreuve de l'eau ses propres étoffes par le procédé "Cravenette" et les faire étamper de la marque de commerce circulaire enregistrée "Cravenette," SI ELLES SONT DE QUALITÉ STANDARD. Un vêtement fait d'un tissu "Cravenette" ne devrait pas coûter au détaillant plus que le même vêtement fait de toute autre étoffe soumise à l'épreuve de l'eau.

**GREENSHIELDS LIMITED**

GREENSHIELDS' WESTERN LIMITED  
WINNIPEG, MAN.

MONTREAL

GREENSHIELDS & CO. LIMITED  
VANCOUVER, C. A.